

# Deux siècles de partage du savoir

La société philomathique de Verdun (1822-2022)

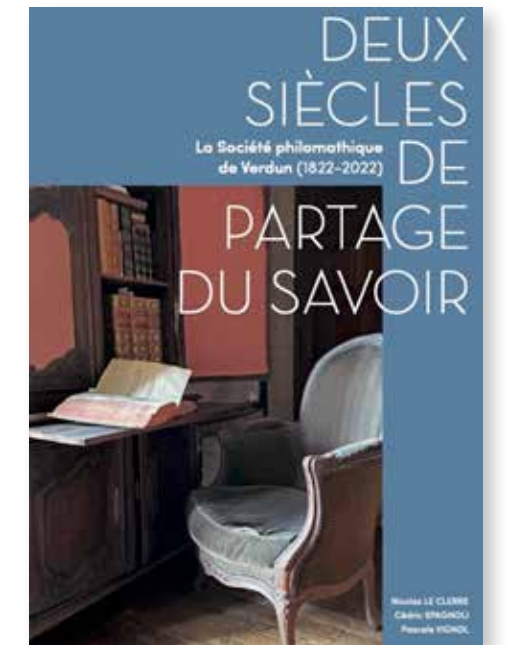
Nicolas Le Clerre, Cédric Spagnoli, Pascale Vignol

Héritières de l'Ancien Régime ou fondées sous la Restauration, les sociétés savantes ont été des actrices essentielles de la vie culturelle en France au XIX<sup>e</sup> siècle. La Société philomathique de Verdun, fondée en 1822, compte au nombre des plus anciens de ces petits cénacles érudits. Depuis deux siècles, malgré les aléas de l'Histoire, elle perpétue sa tradition de partage du savoir.

À l'occasion des célébrations de son bicentenaire, la Société philomathique de Verdun publie un livre sur ses deux siècles d'histoire et les relations fortes l'unissant au musée de la Prinerie de Verdun.

Un ouvrage de valorisation des actions de la Société philomathique à la fois scientifique et accessible à tous : destiné au grand public, l'ouvrage conjuguera contenu scientifique et facilité d'accès. Un soin particulier sera porté aux nombreuses illustrations qui enrichiront le propos et le contextualiseront : portraits, manuscrits. Des notices biographiques viendront compléter la présentation.

Un ouvrage de référence : composé d'une synthèse historique étayée par les recherches historiques les plus récentes et des documents issus de fonds d'archives locaux et nationaux, il s'attachera notamment à présenter la Société Philomathique de Verdun



€ 18

160 pp.

150 x 210 mm

150 ill.

FR ISBN 978 94 616 1608 1



# D'UNE SOCIÉTÉ SAVANTE (1822-1894)

CÉDRIC SPAGNOLI

1822-1850

## L'âge des pères fondateurs

### L'héritage des Lumières

Dès l'Ancien Régime apparaissent des sociétés regroupant des érudits qui partagent un intérêt commun pour la littérature, les sciences et les arts, et veillent à en assurer la diffusion. Certaines d'entre elles, érigées par lettres patentes du roi, prennent le nom d'académie. Les plus prestigieuses d'entre elles sont parisiennes : l'Académie française (fondée en 1635), l'Académie royale de peinture et de sculpture (1648), l'Académie des inscriptions et belles lettres (1663)...

Mais le phénomène n'est pas limité à Paris : en province aussi se multiplient académies et sociétés littéraires, qui jouent un rôle important dans la diffusion des idées des Lumières en permettant la rencontre des représentants des élites intellectuelles provinciales<sup>4</sup>. En Lorraine, la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy, fondée en 1750 par le duc Stanislas Leszczyński, est l'ancêtre de l'Académie de Stanislas. La Société d'étude des sciences et arts de la Ville de Metz, fondée sept ans plus tard, reçoit en 1760 le statut d'Académie accordé par lettres patentes de Louis XV.

Verdun n'est pas à l'écart du phénomène puisqu'une société de pensée y est fondée dès 1724, sous un nom prometteur : « L'Ordre social de la chevalerie de l'aimable commerce<sup>5</sup> ». Le mot « commerce », bien entendu, désigne ici une relation amicale. Un événement mondain en est à l'origine, d'une façon assez fortuite. La princesse Jeanne de Bade se rend à Fontainebleau où

4. Jean-Pierre Chaline, *Sociabilité et Érudition. Les sociétés savantes en France*, Paris, CNRS, 1995, chap. II. Une référence incontournable pour l'étude des sociétés savantes.  
5. François Clouët, *Ordre social de la chevalerie de l'aimable commerce*, recueil manuscrit de documents présenté à la Société philomathique le 7 février 1833, conservé à la BGV, Ms. 774-1.  
Émile Bégin, « L'Ordre social de l'aimable commerce », dans les *MSP*, t. VIII, vol. 2, 1877, p. 97-109.

ou peut-être trop ému pour le lire lui-même. Il y rappelle l'objectif de la société : l'étude des arts, des sciences, « la contemplation de la nature », dans une atmosphère de saine émulation. Cette première séance se conclut donc logiquement par une conférence, la première d'une longue liste...



Fig. 2. Les membres fondateurs apposent leur signature au bas du règlement, le 20 septembre 1822 (RSP, vol. 0).  
1. Bizef, négociant, juge au tribunal de commerce ; 2. Cavaré, docteur en médecine ; 3. Collin, négociant et naturaliste ; 4. Devaux, secrétaire de mairie ; 5. Didry, artiste vétérinaire ; 6. Doisy, passementier, naturaliste ; 7. Gauthier, capitaine du génie ; 8. Goureau, capitaine du génie ; 9. Humbert, contrôleur des contributions, botaniste ; 10. Lucas, amateur d'histoire naturelle ; 11. Mareschal (sic), négociant, conseiller municipal, juge au tribunal de commerce ; 12. Martin-Doublat, professeur de mathématiques au collège de Verdun ; 13. Maucourt, pharmacien ; 14. Neucourt, pharmacien ; 15. Newenham, amateur anglais d'histoire naturelle ; 16. Nicolas, armurier breveté ; 17. Remy (?), principal du collège de Verdun ; 18. Sirejean, pharmacien, conseiller municipal (vice-président) ; 19. Thiébaud (?), lieutenant-colonel du génie ; 20. Tristant, pharmacien

### Trois points c'est tout...

L'entrée dans la Société philomathique se faisant exclusivement par cooptation, les liens familiaux ou amicaux jouent un grand rôle dans l'acceptation de nouveaux membres. Or, l'appartenance de plusieurs philomathiciens à la franc-maçonnerie est fort probable : on songe à Hubert Lucas, François Clouët, Charles Buvignier... Quelques indices ont peut-être été semés dans les registres ou les mémoires par les frères philomathiciens. Ainsi, plusieurs signatures comprennent deux traits entourant trois points. Les deux traits pourraient représenter les deux colonnes du temple de Salomon, les trois points signifiant le passé, le présent et l'avenir. Mais tout cela reste très incertain...

Par ailleurs, le compas, l'équerre, la règle, le fil à plomb triangulaire, les branches d'acacia (?) sont autant de symboles maçonniques qui apparaissent sur la quatrième de couverture du tome VII des *Mémoires*, en 1873, ce qui constitue un indice supplémentaire de la présence maçonnique dans la Société..., mais pas une preuve irréfutable.



Fig. 3. Signature de Joseph Sirejean (RSP, vol. 1, p. 79)

### Les travaux et les jours

Le fonctionnement de la Société philomathique est régi par les statuts du 1<sup>er</sup> août 1822, qui sont régulièrement amendés, corrigés, voire complètement renouvelés dès janvier 1823 !

Le bureau de la Société est composé d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire-trésorier. De 1822 à 1830, la présidence est confiée au maire Desgodins, titre purement honorifique, car il n'assiste pratiquement jamais aux séances. En réalité, la direction de la Société revient

10. Irène Mainguy, *Retrouver un andrès-franc-maçon*, Paris, Archives et culture, 2017, p. 26-27.

Fig. 4. Quatrième de couverture du tome VII des *Mémoires*, en 1873 (© M. Petit, ASP)

pendant plus de 30 ans, qu'il préside à partir de 1860, sera le véritable directeur du musée : une nouvelle génération de philomathiciens émerge.

### Un tournant générationnel

La séance du 24 novembre 1852 est une date particulière dans l'histoire de la Société philomathique, puisque deux membres y annoncent leur départ, par courrier. De telles démissions sont, habituellement, liées à un déménagement. Or, il n'en est rien, et les deux démissionnaires sont des personnalités.

François Clouët, secrétaire depuis 1822, avait déjà présenté sa démission une première fois, mais il s'était vu opposer un refus lors de la séance du 8 janvier 1851. Cette fois-ci, le départ est définitif. Agé de 75 ans, il affirme ne plus être en mesure de suivre assidûment les séances de la société. Le ton de son courrier est mesuré et courtis, comme l'est la réponse de Félix Liénard, alors président, qui rend hommage à ses 30 années de bons et loyaux services.

En revanche, la démission d'Amand Buvignier est annoncée en une simple phrase, sans aucune justification ni commentaire. Géologue distingué, conseiller municipal, il avait exercé la présidence ou la vice-présidence de la Société de 1840 à 1844. Une querelle l'avait déjà opposé à la Société en 1846, cette dernière s'opposant à l'installation du gaz en ville dont il était un fervent défenseur. Son départ de ladite société pourrait avoir été provoqué par une vive opposition au sujet d'une collection géologique<sup>6</sup>.

En effet, en décembre 1849, quelques mois avant la disparition d'Hubert Lucas, Amand Buvignier a annoncé au conseil municipal le don d'une importante collection de minéraux meusiens, destinée à être exposée au sein du musée, qu'il avait réunie à l'occasion de la rédaction de son grand œuvre : *Statistique géologique, minéralogique, métallurgique et paléontologique du département de la Meuse*. Or, cette collection n'a jamais été remise, à la



47. MSP, t. VI, p. 90-91 ; AMV, 1<sup>er</sup> série R, carton 9 ; RSP, vol. III, novembre 1868 et décembre 1869.

Fig. 15. Le major Cartier, historien local, vice-président (1856), puis président (1857) de la Société philomathique, tient les rênes de la municipalité de 1852 à 1856 et permet d'apaiser les tensions entre la Ville et la Société (BGV, Rec 159, cf. J.-M. Perraux).

suite d'un différend quant au classement et à la présentation de ces échantillons géologiques. L'affaire, assez embrouillée, a opposé Félix Liénard et Amand Buvignier à plusieurs reprises, pendant près de vingt ans... Il n'est pas exclu qu'un mélange de rigidité, de silences, de malentendus et de mauvaise foi soit la source de la confrontation, plutôt vive, dont le maire Clément-Bertrand fut témoin. Finalement, Buvignier offre sa collection au collège.



Fig. 16. Amand Buvignier, géologue de renom, frère de deux députés, Sidore et Charles (AMV, cf. J.-M. Perraux)

Encore faut-il préciser qu'Amand Buvignier n'est autre que le gendre de François Clouët, leur démission conjointe ne saurait donc être le résultat d'une simple coïncidence... Mais il est difficile d'en dire davantage.

En somme, la crise des années 1850-1853 s'achève par l'avènement de Félix Liénard, qui semble bien devenir l'homme fort de la Société. Davantage que le très discret monsieur Chaîne, il apparaît comme le véritable continuateur de l'œuvre d'Hubert Lucas et succède à François Clouët au poste de secrétaire perpétuel, charge qu'il occupera jusqu'à sa mort, pendant plus de 40 ans ! En 1853, aucun des membres fondateurs ne fait encore partie de la Société. Seul l'ancien maire Desgodins est encore membre, mais simplement correspondant... C'est donc bien une nouvelle génération qui prend les rênes. Mais rien n'est réglé : quelques mois plus tard, à la fin de l'année 1853, la Société est sommée de quitter le collège et le déménagement du musée s'impose.

### D'un musée l'autre

Outre la question de la nomination d'un conservateur, les locaux abritant le musée sont un autre motif récurrent de frictions entre la Société et la municipalité<sup>6</sup>. À vrai dire, la Société philomathique ne se distingue pas de ses homologues (ainsi, la Société archéologique de Béziers) qui ont souvent fait face à des

48. Gaston Renaud, « Monographie du musée de Verdun », MSP, t. XVII, 1934, p. 53-70 ; MSP, t. XIV, 1896, p. LXXVIII.



Fig. 17. De 1853 à 1864, le musée occupe le premier étage de l'ancienne abbaye Saint-Paul. Photo O. Gromand, v. 1870 (BGV, 71295-R, cf. J.-M. Perraux).

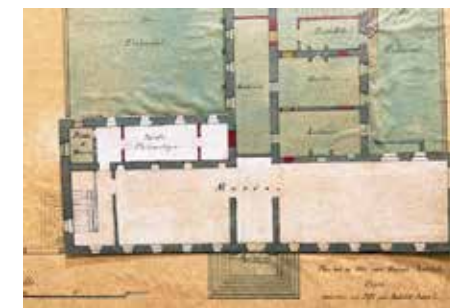


Fig. 18. Plan montrant l'aménagement intérieur du musée de 1853 à 1864. Les philomathiciens se réunissent dans une petite salle voisine (BGV, BCM80).

difficultés similaires. Toutes n'ont pas eu l'ambition des Antiquaires de Picardie, à l'origine de la construction d'un monumental musée à Amiens, premier bâtiment spécifiquement érigé dans ce but. Verdun en est loin...

Les projets d'agrandissement du collège imposent le déménagement du musée et de la salle de réunion de l'association, qui sollicite et obtient un nouveau local. La municipalité ne disposant d'aucun bâtiment, c'est dans une aile inutilisée de la sous-préfecture que le musée doit s'installer. Un arrêté du préfet de la Meuse, le 29 novembre 1853, accorde plusieurs salles à la société, les frais d'aménagement étant pour l'essentiel à sa charge. La première séance dans les nouveaux locaux est tenue le 14 novembre 1855 : les travaux et le déménagement auront donc pris deux ans ! Le classement des collections et leur installation, œuvre de Félix Liénard, s'étalent encore sur plusieurs années. Le musée n'est ouvert au public que deux jours par semaine.

Installé au premier étage, le musée occupe trois salles, alors qu'un local plus modeste abrite les réunions des philomathiciens. Innovation notable, une salle spécifique a été réservée aux « antiquités ». Y sont exposés pièces celtiques, gallo-romaines et médiévales d'origine meusienne, mais aussi artefacts égyptiens, grecs et étrusques, auxquels viennent s'ajouter divers objets d'art plus récents... Félix Liénard, dès novembre 1852, annonce la création d'un « musée historique ». Les descendants de plusieurs personnalités meusiennes lui ont déjà offert un buste du maréchal Oudinot, une épée du maréchal Gérard...

L'accroissement constant des collections s'explique grâce aux dons (Liénard étant lui-même un donateur généreux) et aux achats (notamment de l'herbier de Doisy). Parmi les dons majeurs, on doit noter l'apparition d'objets appartenant « à l'époque antédiluviennne » (donc, préhistoriques), dont plusieurs haches en silex offertes par Boucher de Perthes, inventeur de la Préhistoire qui vient de triompher de l'adversité.

D'autres dons notables sont ceux du général Mayran (dont les troupes ont occupé la Grèce pendant la Guerre de Crimée), puis de sa veuve. Les collections du musée sont ainsi enrichies de plusieurs éléments de sculptures antiques (dont un fragment de bas-relief provenant du Parthénon et un autel mis au jour à Cos), mais aussi d'une cinquantaine de lampes et de vases grecs. Plus modestement, le général d'Estampes, après avoir pris part à la conquête de l'Algérie, offre plusieurs manuscrits et quelques armes arabes.